

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 22 septembre 2015

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 septembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-09-28-BD-25 :

Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2015.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la demande formulée par l'Université de Lorraine – Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine (PEEL),
VU le Budget Primitif 2015,
CONSIDERANT que le Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine vise à intégrer la culture entrepreneuriale dans la formation de base des étudiants, à améliorer les cursus spécialisés et à organiser un accompagnement des projets portés par les étudiants,
CONSIDERANT que ce dispositif concourt à terme au développement de la création d'entreprises sur le territoire qui constitue un enjeu de développement et de mutation du tissu économique de Metz Métropole,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Université de Lorraine au titre du Pôle Entrepreneuriat Etudiant d'un montant de 20 000 € au titre de l'année 2015,
DECIDE que la subvention sera versée sur présentation à Metz Métropole et au plus tard le 30 juin suivant la fin de l'exercice 2015, d'un compte-rendu d'activité attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la délibération,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention de partenariat y afférente, ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 septembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 25 – Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2015.	1	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>ARRIVÉE</p> <p>30 SEP. 2015</p> <p>Direction des Collectivités locales et des Affaires Juridiques</p> </div>
Point 26 – Attribution d'une subvention pour l'année 2015 et signature d'une convention financière entre MM et le CROUS.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
Point 27 – Attribution de subventions "Enseignement supérieur".	1	
Point 28 – Participation au fonctionnement de l'association MARELLE.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
Point 29 – Participation au financement de la Classe Orchestre du Collège Jules Ferry à Wolppy.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
Point 30 – Participation de MM au financement du FSL de la Moselle.	1	
<i>Annexe</i> : Récapitulatif des aides versées à des habitants de MM au titre du FSL 2014.	1	
<i>Annexe</i> : Détail par Commune.	1	
Point 31 – Réhabilitation par LOGIEST de 17 logements :		
. 31A : 10 rue de Reims à Montigny-lès-Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 36754.	1	
- Convention financière.	1	
. 31B : 38 rue Roederer à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 36751.	1	
- Convention financière.	1	
. 31C : 20 rue de Colombey à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 37208.	1	
- Convention financière.	1	
. 31D : 11 rue Taison à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 37209.	1	
- Convention financière.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL